Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 19 (1921)

Heft: 6

Artikel: Cours d'introduction des géomètres romands

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-186808

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

équitable sur le calcul des prix des mensurations dans le domaine d'instruction II, en partie dès le 1er janvier 1922, en partie dès le 1er janvier 1923.

L'entrée en vigueur de cette convention est fixée au 1er avril 1921, à condition que le contrat collectif de travail entre géomètres-adjudicataires et géomètres-employés soit accepté et entre également en vigueur le 1er avril 1921.

Elle est aussi applicable aux contrats de mensuration conclus après le 1er juin 1919 et contenant la clause de renchérissement, de façon qu'une augmentation de 16 % aura lieu pour les travaux restant à exécuter après le 1er avril 1921, si la différence résultant des nouvelles bases de taxation atteint au moins 5 % de la somme totale accordée.

Dans le cas où cette dernière condition ne se trouve pas accomplie, mais où le plan d'ensemble est exécuté après le 1er avril 1921, le prix d'unité pour celui-ci peut être augmenté de 15 % si toutes les parties contractantes y consentent.

Cours d'introduction des géomètres romands.

Ce cours, organisé par la Société Vaudoise des Géomètres, a eu lieu à Lausanne, les 18 et 19 mars écoulés, et a réuni environ 70 collègues des cantons de Genève, Fribourg, Valais, Neuchâtel et Vaud.

La série des conférences a été ouverte, dans la salle du Grand Conseil, par d'aimables paroles de M. Fricker, conseiller d'Etat, chef du Département Vaudois des Finances, et par les souhaits de bienvenue de M. J. Mermoud, président de la Société Vaudoise.

Des exposés très intéressants ont été présentés successivement par M. Diserens, professeur, sur les expériences relatives aux remaniements parcellaires et au renouvellement du registre foncier; par M. Diday, ingénieur au Bureau topographique fédéral, sur la confection des plans d'ensemble; par M. Baltensperger, adjoint de l'inspecteur fédéral du cadastre, sur les questions actuelles en matière de mensurations cadastrales et de remaniements parcellaires; par M. Werffeli, géomètre à Zurich, sur sa méthode de lecture directe des distances; par M. le professeur Chenaux, sur le système de projection adopté en Suisse,

et enfin par M. Leupin, ancien chef de la section de topographie au Bureau topographique fédéral, sur les levés par la stéréo-autogrammétrie.

Toutes ces conférences ont été suivies avec le plus vif intérêt.

Des démonstrations pratiques de la méthode Werffeli pour la mesure optique des distances ont été faites dans le préau de l'Ecole des Ingénieurs et une collection d'instruments nouveaux très intéressants, exposés par les maisons Kern, Keller-Hœrni, Pfister, Campiche, etc., était organisée dans une des salles de la dite école.

Le vendredi soir, un banquet réussi et plein d'entrain a réuni invités, conférenciers et auditeurs dans la grande salle de l'Hôtel de France.

Y assistaient entre autres: MM. Fricker, président du Conseil d'État, Prod'hom, préfet; Boiceau, ingénieur et municipal; Zœlly, chef de la section de géodésie, et Schneider, chef de la section de topographie du Bureau topographique fédéral, les directeurs de cadastre des cantons romands, etc.

MM. Guhl, chef du Bureau fédéral du Registre foncier; Porchet, conseiller d'Etat, Rœthlisberger, inspecteur fédéral du cadastre, et les professeurs Bæschlin et Chenaux avaient fait excuser leur absence.

D'excellentes paroles ont été prononcées par les représentants de l'Etat, de la commune de Lausanne, des bureaux fédéraux, des collègues des sections romandes, etc.

Chacun s'est plu à reconnaître la réussite complète de ce premier cours, et à souhaiter que l'on continue dans cette voie pour le plus grand bien des géomètres et de leurs travaux.

NB. La Société Vaudoise des Géomètres officiels qui avait son assemblée générale à l'issue du cours, a décidé l'organisation d'un deuxième cours pour le printemps 1922. *P.*

Kleine Mitteilungen.

Der automatisch arbeitende Registrierzirkel.

Der bis heute im Gebrauch stehende Zirkel ist nicht nur ein vieltausendjähriges Hilfswerkzeug der Mathematik, sondern seine Anwendung ist so vielseitig, daß derselbe mit Recht als unentbehrliches technisches Hilfsmittel bezeichnet werden kann.